L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 JUIN 1886. 59me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI 10 JUIN 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour ces petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édnit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Guinault, au coin des rues Upperline et Jeannette, une vacherie.

Par B. Onorato, au No 48 rue Royale, souliers, bottes, peaux, magasin de cuirs, etc.

Par Macon, Paul & Robinson, à la résidence No 876 rue Preston, meubles de maison.

Le rejet du "Home Rule", en Angleterre.

Nos lecteurs savent, depuis hier, que le bill du "Home Rule" présenté par M. Gladstone à la Chambre des Communes, y a été rejeté, en seconde lecture, par une majorité de 30 voix. Malgré l'extrême excitation de l'amour-propre anglais pour lequel c'est toujours une humiliation de céder ne fût-ce qu'un pouce de terrain, à l'Irlande, malgré les violentes attaques dont le premier ministre a été l'objet de la part des membres de son propre parti et des radicaux, ce résultat a étonné bien des personnes. On croyait, généralement, que l'opposition reculerait, au dernier moment, devant la gravité des conséquences d'un rejet.

D'abord, il n'y a pas un seul libéral qui n'ait la parfaite conviction de la nécessité de la réforme. Il faut en arriver là, inévitablement ; le Whig Hartington n'en doute pas plus que le radical Chamberlain. Dès lors, pourquoi s'obstiner à prolonger une situation déjà très grave et dont les dangers ne peuvent que grandir avec le temps ? D'ailleurs, presque jusqu'au dernier moment, les libéraux dissidents pouvaient se faire illusion sur la possibilité d'une alliance avec les conservateurs, qui, malgré leur impopularité, jouissent encore d'un certain prestige et forment, dans le Parlement, une phalange respectable. Ils y comptent 251 voix.

Depuis les commencements de la lutte, ils s'étaient adroitement tenus à l'écart, laissant le groupe Gladstone se débattre avec le reste des libéraux et les radicaux. Lord Hartington et M. Chamberlain pouvaient nourrir l'espoir de former, avec Lord Salisbury, un cabinet de fusion ou, plutôt, de coalition, qui tenterait de résoudre la question de l'Irlande.

Cette illusion n'était plus possible après le maladroit discours de l'ancien ministre tory. Ce dernier avait, enfin, rompu le silence, et c'était pour déclarer qu'il n'acceptait le "Home Rule", sous aucune forme et à aucune condition; que tout était pour le mieux dans le meilleur des empires; qu'il voulait, purement et simplement le maintien du *statu quo*, et que si l'Irlande, exaspérée, se révoltait, il fallait la mettre à la raison au moyen de nouvelles lois de répression, d'une sorte d'état de siège que l'on ferait durer vingt ans, s'il en était besoin.

Quant à la question agraire, c'est-à-dire à la misère des paysans à laquelle M. Gladstone voulait remédier par l'expropriation des "Landlords," Lord Salisbury proposait une solution fort commode : l'émigration, en masse, des malheureux, aux frais du trésor public. Un pareil système est odieux, il ne peut que soulever l'indignation des Irlandais. M. Parnell doit se souvenir, avec amertume, de son alliance avec Lord Salisbury pour renverser M. Gladstone; il doit se repentir d'avoir contribué à ramener au Parlement 30 conservateurs anglais, qui, sans l'appoint des voix irlandaises, ne seraient jamais rentrés aux Communes.

En ce qui concerne les libéraux, un plan qui se résume en ces deux choses : l'exil pour la moitié des Irlandais et l'état de siège pour l'autre moitié—n'est pas sérieux. Il a dû leur faire hausser les épaules de pitié. Il n'y avait plus d'alliance possible entr'eux et les *conservateurs*; ils n'avaient donc à compter, désormais, que sur eux-mêmes. Or, ils n'étaient bien pour battre en brèche le système Gladstone, mais ils n'en ont aucun à lui opposer. En supposant que chacun d'eux ait réussi à en édifier un, le premier plan contredit le second, et, par ce désaccord, ils s'annihilent mutuellement.

Toutes ces raisons combinées devaient faire croire à une adoption finale, bon gré mal gré, du système Gladstone; il n'en a rien été. M. Chamberlain qui, en sa qualité de radical, est plus absolutiste que les rois les plus absolus—les radicaux sont les mêmes dans tous les pays—avait imposé au premier ministre un ultimatum auquel celui-ci avait osé ne pas souscrire. De là, sa grande colère, ses assauts redoublés contre le "Home Rule" et la défaite du bill due au groupe qu'il conduit.

Maintenant que le "Home Rule" gît à terre, la question ne peut rester là. C'est un de ces problèmes redoutables qui, une fois posés, veulent être résolus. Si le débat n'était point pendant, l'Irlande, poussée à bout, se révolterait, et Dieu sait quel d'une aussi affreuse calamité! La bataille va donc recommencer, mais plus vive, sur un terrain plus vaste et avec des conséquences plus terribles, cette fois. L'idée qu'avait déjà émise M. Gladstone, de porter spontanément la question devant le corps électoral, le voilà forcé de la réaliser. Nous allons donc assister à une dissolution de la Chambre des Communes, puis à des élections générales—c'est-à-dire que le peuple anglais est appelé à résoudre, lui-même, le problème. Est-il possible, dès aujourd'hui, de prédire les résultats de cet appel au peuple? Nous ne le croyons pas; on ne peut avoir sur le sujet que des données vagues.

On sait bien que les conservateurs vont perdre une grande partie des 251 voix dont ils devaient un grand nombre au concours des Irlandais nationalistes, presqu'aussi nombreux en Angleterre qu'en Irlande. On sait que certains torys s'apprêtent à céder leurs sièges à des libéraux unionistes pour faire la part plus belle aux adversaires de M. Gladstone. La lutte aura donc lieu entre les libéraux: les partisans de lord Hartington et ceux de M. Chamberlain; de l'autre, les fidèles de M. Gladstone, renforcés par les nationalistes irlandais. C'est là que commencent les incertitudes. Certainement, M. Gladstone est très fort devant le corps électoral, beaucoup plus fort que devant le Parlement; il y jouit d'une popularité contre laquelle personne ne peut lutter, mais, ses adversaires d'aujourd'hui, ses anciens alliés et amis, ont de très-beaux atouts dans leur jeu; ils peuvent renouer la fibre populaire, flatter l'amour propre anglais, toujours plus ou moins froissé d'être obligé de reculer devant les Parnellites, et à l'heure qu'il est, évidemment agacé par l'intervention morale et financière des populations américaines. Il est impossible de ne pas voir, dans l'acte de la Chambre des Communes, une protestation, une réaction contre la pression redoutable des Etats-Unis.

Ces quelques considérations militent en faveur des adversaires du "Home Rule", mais le résultat principal dépend de la conduite des conservateurs. S'ils savent, comme on l'annonce, s'effacer devant le corps électoral et céder, momentanément, la place aux libéraux unionistes, le projet Gladstone court de gros risques. Seulement l'avenir du pays en court de plus gros encore.

Il est à espérer que le peuple anglais se rendra compte de la situation. Il n'ignore pas, grâce aux déclarations solennelles de M. Parnell, que toute l'Irlande accepte les réformes du premier ministre et s'en montre satisfaite. En les adoptant, il rétablit du coup, la sécurité, la paix, dans le Royaume dit Uni, quoique nous n'en connaissions pas de plus divisé. C'est ce qui nous fait bien augurer du résultat des élections.

Nous ne nous rappelons pas le nom de l'homme politique qui a dit, il n'y a pas très longtemps, que les destinées de la Grande Bretagne se joueraient en Irlande. Jamais sa parole n'a semblé plus vraie qu'à cette heure.

La rivière Tchefuncta est encombrée, depuis la grande tempête du mois dernier, d'énormes troncs d'arbres—"logs"—qui y sont descendus après l'effrayante crue des eaux de l'Abita et du Bogue Falaya. Samedi soir, le "New Camelia" n'a pas pu se rendre à l'Old Landing, malgré la bonne volonté du capitaine Hanover. Les passagers qui allaient à Covington ont été forcés, pour arriver chez eux, de débarquer à Madisonville et de s'engager, la nuit, dans un chemin de sept milles, que des pluies torrentielles avaient rendu, pour ainsi dire, impraticable.

Si les propriétaires de ces "logs" ne les font pas retirer, le steamer devra, par suite de l'obscurité, s'arrêter de nouveau à Madisonville, samedi prochain.

Existe-t-il, en Louisiane, une loi qui autorise un semblable état de chose? Les citoyens de Covington n'ont-ils pas assez d'obstacles à surmonter, de désappointements à éprouver?

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 29 mai 1886.

L'ÈRE DES COMPLICATIONS.

L'ère des difficultés jadis indiquée par Gambetta est aujourd'hui bien dépassée, et si un esprit pratique comme l'était Thiers cherchait à dénombrer les fautes qu'il reste à commettre, il n'en trouverait plus beaucoup. Vous savez l'impression produite, sur la fraction la moins sage de la Chambre, par la fête de l'Hôtel Galliera, donnée par le comte de Paris à une réunion de quatre mille personnes à l'occasion du mariage de sa fille avec le prince royal de Portugal.

L'expulsion est revenue sur le tapis, et les députés du parti Ferry, qui guettent toujours la chute du Cabinet actuel, avaient résolu de faire voter cette mesure d'ostracisme, comptant que le gouvernement s'y opposerait et que le ministère serait mis en minorité. Mais, dans ce "steeple-chase" au portefeuille, les ministres n'ont pas voulu être battus, et après plusieurs délibérations du conseil où les avis étaient très partagés, on s'est décidé à proposer à la Chambre un nouveau projet d'expulsion des princes.

Le dépôt de cette proposition a été fait par M. Demôle, ministre de la justice, dans la séance du 27 mai. L'attitude de la Droite se résume dans une interruption cruelle de M. de Maillé, qui a annoncé l'apparition de "l'imbécillité prédite par M. Thiers." Mais le succès final a été pour l'étonnant M. Basly qui, après le garde des sceaux, est venu déposer un projet de confiscation des biens des princes des familles ayant régné sur la France et *"tous les bonapartistes de France."* La Droite a couvert cette proposition de ses applaudissements ironiques, et, grâce à son intervention, la jonction des deux projets a été prononcée et la déclaration d'urgence votée à l'*unanimité*".

Le parti ministériel s'est trouvé atterré par cette intervention, véritable pavé de l'ours, et a dû subir devant l'opinion tous les déboires et toutes les amertumes de cette stupéfiante maladresse.

Voilà où en sont les choses : les commissaires qui examineront ces deux projets seront nommés aujourd'hui et la Chambre aura à statuer sur leur sort à partir du 4 juin—car la dernière proposition d'expulsion ayant été reposée le 4 mars, un délai de trois mois pour un nouvel examen est légalement nécessaire.

Le sort du second projet ne fait heureusement pas l'objet d'un doute, pour l'honneur du parti républicain. Quant au premier, à la loi d'exil,—bien faible sera la majorité qu'il rencontrera, s'il en trouve une. Reste le Sénat, l'asile des libertés publiques, à ce que disent les quelques hommes politiques que la passion n'aveugle pas tout à fait. C'est cette assemblée qui prononcera le dernier mot sur une mesure qui affecte si fort la réputation de force et de libéralisme à laquelle prétendait jusqu'ici la République parlementaire.

A LISBONNE

Un homme qui s'est trouvé placé entre l'enclume et le marteau, c'est M. Billot, ministre de France à Lisbonne, nommé ambassadeur extraordinaire à l'occasion du mariage du prince royal de Portugal. Se conformant aux instructions du chef de l'Etat, ce fonctionnaire en présentant les félicitations de M. Grévy au roi don Luiz, avait prononcé une phrase sur la continuation des heureuses relations entre les deux pays dont ce mariage lui semblait le gage et l'augure. Phrase bien imprudente, car si maintenant les journaux radicaux ne demandent pas sa tête, c'est pure affaire d'euphémisme. L'*Intransigeant* vise, par-dessus M. Billot, M. Grévy lui-même, qu'il accuse de préparer les voies au comte de Paris. Déjà on pouvait prédire que, diplomatiquement, M. Billot était un homme mort et que la colère des députés et des publicistes indiscrets lui serait fatale.

Ce diplomate se sentant désigné à l'épuration a voulu tomber dignement. Le télégraphe nous apporte aujourd'hui cet écho du dernier bal donné par le roi de Portugal au palais d'Ajuda.

L'ambassadeur de France a dansé avec madame la comtesse de Paris.

Malgré son nom roturier, M. Billot s'en est tiré en grand seigneur, par une tournure gracieuse. Et il a fini.... dans un menuet. Inutile de vous dire que l'indignation des polémistes d'extrême-gauche est à son comble, et qu'il n'y a qu'une voix pour déclarer que c'est à lui d'aller la danser maintenant."

UNE VICTIME DE LA CALOMNIE.

Certes, si l'on tendait au pessimisme, voici un fait dont la coïncidence avec la situation troublée que nous traversons, permettrait de ne pas voir tout en rose.

Aujourd'hui on a eu lieu, à l'église St-Pierre, du Gros-Caillou, les obsèques de l'infortuné colonel Herbinger, mort de chagrin, malgré l'éclatante réhabilitation du conseil de guerre de Saint-Malo, qui l'avait lavé des odieuses imputations prononcées contre lui par le général Brière de l'Isle, à l'instigation du parti ferryste. La calomnie a eu, sur la vie de cet esclave du Devoir, le même effet que la balle du prince Pierre sur celle de Victor Noir, et, pour Lesueur de gens, cet enterrement avait un caractère de protestation et de réparation, analogue à celui des obsèques de l'ami de Rochefort en 1869, alors que l'empire glissait déjà sur la planche savonnée qui l'a mené où l'on sait.

Pour souligner cette analogie peut-être, le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* assistait à la levée du corps avec tout son personnel. J'ai remarqué, à l'église, environ 500 officiers de toutes armes, dont quatre généraux, le ministre de la guerre en tête. Le ministre de l'intérieur, M. Sarrieu, était aussi présent à la cérémonie religieuse.

Sur le passage du char funèbre, la foule se découvrait respectueusement, avec un hommage exempt de la banalité ordinaire. Quelques cris de : *A bas Ferry!* se sont fait entendre.

Il n'est arrivé, déjà, de vous citer le jugement de Thiers où l'auteur de l'*Histoire du Consulat* déclare que lorsqu'on examine de près le rôle que jouent en politique, les questions personnelles, on en est sûr. Au passage du cortège de cette victime d'une machination odieuse, les sentiments qui montaient au cœur de la foule, n'étaient pas pour démentir cette maxime dont la vérité, hélas! sera toujours trop constante.

J. MICHEL.

M. H. Billard (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'*Illustration* et du *Monde Illustré* du 29 mai 1886.

☞ Voir l'annonce de la pension de Mme F Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

M. John T. Munsch, vigneron et fermier des environs de Covington, Louisiane, a eu le grand malheur, samedi dernier, de perdre sa vénérable mère.

Quoique Mme Munsch fût arrivée à sa quatrevingt dix-huitième année, elle avait presque toutes ses facultés, et ceux qui la voyaient ou causaient avec elle, restaient frappés de la bonté de Dieu envers son fils. Les amis qui ont traversé ou traversent l'indicible épreuve que M. Munsch subit en ce moment avec toute la résignation du chrétien, ont pleuré avec lui la femme qui fut si bonne, dont les croyances inébranlables, la douce piété, pouvaient servir et servaient, en effet, d'encouragement et de modèle.

La cérémonie religieuse a eu lieu, en présence d'une foule profondément respectueuse, touchée jusqu'aux larmes, dans l'Eglise catholique de Covington, sur les bords du Bogue Falaya, que les enfants de St. Tammany aiment comme le Breton aime sa Loire. Le Père Aveilhe, venu expressément de Mandeville, a fait entendre à ses auditeurs ; au pied du cercueil, des paroles pleines de consolations et d'espérance. Il leur a rappelé que tout le monde n'atteint pas l'âge de Mme Munsch ; qu'il avait enterré, peu d'heures auparavant, une jeune épouse qui laisse sept orphelins ; deux jeunes gens dont personne n'entrevoyait la fin. Il leur a demandé de se souvenir, sans cesse, de la brièveté et de l'incertitude de la vie ; de se préparer à mériter le séjour de la véritable patrie, de la patrie céleste, qui nous a été promise par le Divin Maître. Le Père était très ému et chacun partageait son émotion.

Après la cérémonie, il a marché, à la tête du cortège, en chantant les psaumes, jusqu'au cimetière catholique, où les restes de la digne Mme Munsch ont été confiés à la terre louisianaise, qui était devenue pour elle, comme elle l'est pour son fils, héroïque soldat de la Confédération, la terre d'Alsace, la patrie d'ici bas.

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 5 juin :

Nous avons eu de forts orages, du vent et de la pluie, dimanche et lundi derniers. La cuisine de Mme Pritchard et des barrières ont été renversées; de grosses branches d'arbres couvraient le sol. Ce temps n'a pas été de longue durée, mais il a fait beaucoup de mal aux jardins.

—Une pluie abondante est tombée hier après-midi. Elle était accompagnée de coups de tonnerre.

—Depuis le meurtre de M. James W. Rotchford, le juge Thompson, le shérif, M. Cooke, et ses députés, font des recherches. Trois hommes sur qui planent des soupçons, ont été arrêtés.

—L'hon. Strickland a présenté, au Sénat de notre Etat, un projet de loi pour encourager l'élevage des moutons, protéger les moutons contre les chiens, punir les propriétaires des chiens qui tuent les moutons. C'est un bon bill.

Le *Signal*, Rayne, paroisse St. Landry, du 5 juin :

Les rapports qui nous arrivent des différentes parties de la paroisse, sur les récoltes, sont très encourageants. Les planteurs ont profité des temps secs que nous avons eus, pour débarrasser leurs champs des mauvaises herbes—de sorte que tout y est en bon ordre. Nous n'avons à craindre qu'une trop longue prolongation de la sécheresse. Si nous avions un peu de pluie, quelle vigueur prendraient nos récoltes, quelle moisson nous ferions en automne! Tout nous permet donc de présager une belle saison pour St. Landry.

—Plusieurs chargements d'avoine nouvelle, en paille, nous sont arrivés, cette semaine, et ont été vendus à un très-bon prix. La récolte en a été beaucoup plus abondante qu'on ne l'espérait.

—Maintenant que les chaleurs et les beaux temps sont venus, nous espérons que nos autorités municipales et nos principaux fermiers n'oublieront pas la nécessité où nous sommes d'avoir de bonnes routes, bien drainées. Qu'ils ne laissent jamais s'accumuler, sur nos routes, d'immondices, qu'ils tiennent toujours les rues, comme les maisons, propres, et notre localité ne tardera pas à être considérée comme une des plus salubres de l'Etat.

—Décédée, dans la paroisse Vermilion, Mme Carmélite Meaux, épouse de Simonette Leblanc, à l'âge de 83 ans.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 5 juin :

Notre ami du Lac Tasse, M. J. M. Crawford, nous a apporté un boisseau de pommes de terre de l'espèce Peerless. On ne peut goûter rien de plus succulent. Il est évident que nous produisons d'aussi bonnes pommes de terre que partout ailleurs en Amérique; aussi, M. Crawford veut-il en cultiver, non seulement pour son usage, mais encore pour l'expédition. Il nous apprend que tous ses orangers qui lui avaient coûté quinze ans de soins et de travail ont été détruits jusqu'à la racine. Pas une feuille n'apparaît aux branches; aucun signe de vitalité.

—Il est à peu près certain que nous aurons, cette année, une récolte de maïs au moins aussi abondante que celle de l'an dernier, mais le produit se trouverait pas un acheteur à 40 sous le le baril; à peine en offrirait-on 35 cents. Il est ridicule de le vendre à de si bas prix. Il vaut mieux le conserver pour engraisser les bestiaux dans il triplera de valeur. Quelle différence dans le profit que l'on fait de la vente d'un animal, sur le marché de la Nouvelle-Orléans, et celui que l'on tire de la vente du maïs, sur ce même marché, en supposant qu'il y ait le moindre bénéfice. Cette simple circonstance devrait nous engager à nous adonner à l'élevage.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 5 juin :

Dès 4 heures, samedi dernier, l'on entendait les sons de la fanfare du collège Jefferson invitant chacun, par ses joyeux et brillants accords, à assister à la fête qui avait lieu sur les vastes terrains de l'église St Jacques.

Aussi, le fleuve, calme et serein, se couvrit bientôt de nombreux esquifs, et une foule de paroissiens de St Michel répondaient à l'invitation de sa voisine.

Ainsi que nous l'avions prédit, rien ne manquait à la fête.

Nous ne savons trop qui louanger d'avantage, ces charmantes dames qui avaient réussi à installer leurs tables sous de véritables kiosques, rivalisant en originalité et en élégance, ou ces jeunes gens qui s'étaient associés à elles pour captiver l'attention, et mériter l'approbation de chacun.

Les tables étaient présidées comme il suit :

Buvette.—MM. A. Arceneaux, E. et A. Hymel, J. Scionneaux.

Punch et crêmes.—Mesdames R. G. Duqué, F. Choppin, assistées par Mlles R. Webre, E. Cantrelle, C. Roman, A. Duplantier, et E. Villeré.

Cigares.—Mlles M. et E. Webre.

Soda.—M. et Mme A. Robert.

Café.—M. et Mme T. Schexnaildre.

Fantaisies.—Mme L. Arceneaux.

Gâteaux.—Mesdames P. Guidry, V. Guidry, M. Poirier et Mlle E. Poirier.

Restaurant.—Mesdames C. Lambert, J. Ganier, O. Himel et L. Simon.

Les personnes de couleur avaient aussi, du côté opposé de la place, des tables bien garnies et ainsi présidées :

Restaurant.—M. O. Louis, O. Richard.

Gâteaux.—M. T. Lacroix et C. Braud.

Soda.—M. D. Braud et C. Dugas.

Café.—M. X. et G. François.

Buvette.—M. T. Braud et Eugène Joseph.

Les délicieuses comédies de "la Grammaire," "du Misanthrope et de l'Auvergnat," dont les rôles furent parfaitement interprétés par MM. Edmond Forstall, Leopold Coutois, Hector Himel, H. Poché, Paul Gapier et Mlles Joséphine Sobral, Estelle Cantrelle et E. Poirier, faisaient partie du programme que l'excellente musique de l'orchestre du collège rendait complet.

Dimanche, fidèle à ses promesses, le Mabel Comeaux arrivait à 10 heures en face de l'église, emmenant une soixantaine de personnes de la ville et des paroisses voisines qui venaient entendre la messe et se sacrer ensuite.

La grand'messe Louis Selle, chantée par le chœur, avec accompagnement d'orgue par Mlle Rebecca Wood et de l'orchestre du collège sous la direction du professeur Green, a produit un charmant effet.

Les solos confiés à Mme U. Mélançon dont la voix pure et sympathique fait toujours plaisir, ont été chantés avec beaucoup de talent.

A 2 heures et demie avait lieu le concert Sacré, dont voici le programme :

1. La Reine Blanche, par la fanfare du collège.
2. La Foi, (Rossini) par le chœur
3. Ouverture par l'orchestre du Mabel Comeaux.
4. L'Espérance, par le chœur.
5. Ave Maria, (Cherubini) Mme U. Mélançon.
6. Marche, orchestre du Mabel Comeaux.
7. La Charité, par le chœur.
8. O jeune phalange! fanfare du collège.

En somme, ces fêtes ont eu un véritable succès et, si l'orage subit de dimanche n'était venu interrompre cette soirée qui promettait d'être des plus attrayantes, le Rév. P. Dubourg eût pu compter une recette énorme. Telle qu'elle est, par ce temps de gêne générale, $1000 c'est une belle somme, et c'est, nous dition, a peu près ce qu'a été le résultat.

—Nous avons reçu, cette semaine, une invitation au mariage de M. David Duhon à Mlle Louise Coppouez. La cérémonie nuptiale aura lieu jeudi prochain, à l'Eglise St-Michel.

Nous remercions sincèrement notre jeune ami qui nous a fait l'honneur de venir en personne nous faire part de l'heureux événement, et nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa charmante fiancée une vie longue et prospère et l'accomplissement de leurs plus chères espérances.

—L'habitation Cabanocey, saisie dans l'affaire intitulée : la Banque des Citoyens vs la compagnie de chemin de fer du Texas Pacific, a été mise en vente ce matin par le shérif et adjugée à la Banque des Citoyens pour la somme de $13,500.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 5 juin :

Nous sommes heureux d'annoncer au public que Messieurs Delphin Monnier, horloger à Napoléonville, et E. Chol, de Thibodaux, ont obtenu une patente sur une alarme à voleurs contre les voleurs. D'après le dessin qui nous a été soumis, nous sommes convaincu que la chose est magnifique et très utile. Nous prédisons à ces messieurs un succès illimité, surtout à notre concitoyen M. Monnier, qui est l'inventeur de ce mécanisme.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 5 juin :

Nous avons eu, durant toute la semaine, un temps on ne peut plus convenable pour nos récoltes—de la chaleur et des pluies modérées; aussi est-ce plaisir à voir la vigueur que montre partout la végétation. Ce n'est pas que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes, mais on est généralement satisfait de l'apparence du plant de cannes et même des souches.

—La crevasse Bergeron, que les ouvriers du Morgan R. R. avaient abandonnée, a été réparée cette semaine par les riverains, sous la conduite de M. F. Pitre et a été complétement bouchée mercredi dernier. On est en train, à l'heure qu'il est, de reconstruire la levée telle qu'elle existait avant l'accident. La compagnie du chemin de fer a, fort généreusement, offert tout le bois nécessaire, et le jury de police de la paroisse La fourche a voté des fonds pour nourrir tous les travailleurs, qui, du reste, ne demandent aucune autre rétribution que de les remettre au Col. Geo A. Williams, dans la maison J. P. Richardson & Cie., 11 et 13 rue *Magazine*.

Pour le Comité de Finance
JOHN GLYNN Jr.,
Chairman.

9juin—3t

Boulangerie à vendre, avec cheval et charrette.

S'adresser au propriétaire.

M. JEAN PIERRE PÉREZ.

No 901 rue des Magasins.

8 juin—20rp

Maladies chroniques et incurables

Guéries en peu de temps par la méthode du praticien français, **M. Antoine Michel**, de passage à la Nouvelle-Orléans, 70 rue St Louis. Consultations gratuites tous les lundis, mercredis et vendredis, de 1 à 5 heures.

4juin—1m dim mar jeu

Comptoir d'Escompte de la Nouvelle-Orléans—Nouvelle-Orléans, 1er juin 1886. Avis—La résolution suivante a été adoptée à l'unanimité par les Banques Associées : Résolu qu'à partir du 9 juin 1886, les billets seront reçus de dépôts après 3 heures P. M.

ISAAC N. MAYNARD,
Directeur.

5juin—5t

A louer.

POUR le 1er octobre prochain le magasin situé à l'encoignure des rues Canal et Bourbon, actuellement occupé par Messieurs B. & W. Croner.

S'adresser à
A. ROCHEREAU & C. T. DUGAZON.
Nos 16 & 18 rue St. Louis.

Nouvelle-Orléans le 23 mai 1886.

23 mai 15 f.

FERMETURE DE MAGASIN

Pour Cause de Retraite des Affaires.

B. & W. CRONER,

Annoncent en vente tout leur fonds de marchandises SANS RÉSERVE à des prix bien au dessous des prix de revient ; et le fonds se compose des articles les plus nouveaux en

TISSUS,

Lingerie de dessous, pour dames et demoiselles,

Costumes d'enfants,

Tapis, Nattes, Stores de fenêtres,

Toiles cirées, etc., etc.

La vente commencera Jandi, 17 mai, et continuera jusqu'à l'expiration du bail du magasin, en Septembre.

N. B.—Les acheteurs doivent s'approvisionner de faire leurs emplettes s'ils veulent avoir les premiers choix.

141 rue de Canal,

Coin de la rue Bourbon, bâtisse Touro.

20mars—3m.

NOUVEAU STOCK.

PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.

Rideaux

Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans

RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.

NATTES DE CHINE

De toutes sortes et des dernières nuances.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Juin 1886.

Aucélidé Cyrille Jean Marie	Hirtz Benjamin
Astorg Antoine	Ladris Paul
Auguste Jean	Labigaud Louis
Bourdet Pierre	Lagardo
Beaucz Mr et Mme (2)	Malnuit Eugène
Boileau Charles	Montant Jean Louis Gabriel
Blot Arthur	Mourus Jean
Barcq Yve	Mournet Louis
Barcq Gaston	Mournet Louis dit Mauruus
Chauret Alexandre	Pellissier Dominique
Couturier Mme née Lacaze	Porquier Mme
Drusani Michel famille	Papet François
Dodez Alexandre	Pujo Joseph
Dauvergne Mme née Adèle Renard	Penaud Jean
Débats Joséphine	Rebour Charles
Estinès Sébastien	Rénaux famille
Fages Louis	Rouzaud Hipp. Jean Paul (2)
Fauré Jean Mario	Raffoud Paul Jules
Freydor Jean Baptiste	Touchard
Guiliopé Paul et doxie	Eu-Tilloy Paul
	Yung Philippe

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er juin 1886.

Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC

Nominations Ratifiées.

Les nominations suivantes faites par le Gouverneur McEnery ont été ratifiées par le Sénat :

Orléans—Maîtres de port de la ville de la Nouvelle-Orléans : John Brewster, M. J. Sheehan, R. W. Adams, Hugh Cain et David Burke ; Edward J. Bermudez, juge de la Troisième Cour de Cité, en remplacement de Valle J. Rozier, décédé ; notaires : Guy Duplantier et J. E. Ardell.

Jefferson—Oscar Besançon, assesseur.

St. John—Ernest Alexander, juge de paix, quatrième ward.

St. Landry—Adolphe Lastrope, assesseur.

Est Carroll—J. C. Bass, shérif, en remplacement de M. S. Powell, qui a quitté l'Etat, abandonnant son bureau ; Charles H. Webb, juge de paix, deuxième ward en remplacement de A. C. Ruth, démissionnaire ; F. H. G. Taylor et Chas. C. Miller, notaires ; James C. Beard, assesseur ; E. C. Manning, juré de police, troisième ward, en remplacement de George W. Foster, décédé. Wm. McCulloch, juré de police, quatrième ward ; Jacob Stein, juré de police, deuxième ward.

Consulado de España.

Con ésta fecha he tenido el honor de recibir un despacho del Exmo. Sr. Ministro de Estado, fechado en Madrid á 17 de Mayo, último, communicándome oficialmente el nacimiento de S. M. el Rey, ocurrido en dicho dia.

Lo que tengo la satisfaccion de hacer publico para que llegue á conocimiento de los españoles residentes en este distrito consular, que no podrán menos de recibir con verdadero jubilo la fausta noticia de un suceso de tanto interés para la Nacion Española.

Creyendo hacerme intérprete de sus sentimientos patrióticos, diriji tambien (confecha 18 de Mayo,) en nombre de la colonia española de Nueva Orleans, el telegrama de felicitacion á S. M. la Reina Regente, al tenor notícia del nacimiento del heredero de S. M. el Rey Alfonso XII (q. e. g. h.), de gloriosa memoria, cuyo ilustre nombre ha recibido en el Santo Sacramento del Bautismo.

Nueva Orleans, 9 de junio 1886.

El cónsul de España,
ARTURO BALDASANO Y TOPETE.

Mississippi Valley Route.—En quittant, par ce chemin de fer, la Nlle-Orléans à 5 h. de l'après-midi, on arrive à Cincinnati le lendemain à 7.05 du matin en traversant sleeping par Baton Rouge, Vicksburg, Memphis et Louisville. Billets pour Louisville, aller et retour à l'occasion du Festival de Musique, $16 15. Billets pour Hot Springs, Arkansas, aller et retour, $20 10, à partir du 21 juin ; distance parcourue en 23 heures seulement.

PICKWICK CLUB BUILDING,

No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.

Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Perdu ou volé

A MA résidence, au coin des rues Claiborne et Marigny, un billet daté du 22 mai 1886, pour la somme de cinq cents piastres, tiré et endossé par William Salzer. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet qui appartient à Mme Vve Page. Pour un renseignement quelconque s'adresser à

A. DORDOCQUET Jr., Notaire,
1er juin—3 f. 10 No 31 rue Carondelet.

MADEMOISELLE M. CASSOU,

SAGE-FEMME.

De la Faculté de Montpellier.

Diplôme de 1re Classe, récemment arrivée de France. Résidence rue POYDRAS No 212.

9juin—1m

Nouvelle Orléans, 7 juin 1886.

LES membres de la Ligue Blanche et autres amis de feu le Général F. N. Ogden qui souhaitent qu'il soit qu'il soit posé une pierre commémorative sur son tombeau, sont priés de verser leurs contributions entre les mains des personnes affectées de leurs compagnies respectives ou de les remettre au Col. Geo A. Williams, dans la maison J. P. Richardson & Cie., 11 et 13 rue *Magazine*.

Pour le Comité de Finance
JOHN GLYNN Jr.,
Chairman.

9juin—3t

Boulangerie à vendre, avec cheval et charrette.

S'adresser au propriétaire.

M. JEAN PIERRE PÉREZ.

No 901 rue des Magasins.

8 juin—20rp

Maladies chroniques et incurables

Guéries en peu de temps par la méthode du praticien français, **M. Antoine Michel**, de passage à la Nouvelle-Orléans, 70 rue St Louis. Consultations gratuites tous les lundis, mercredis et vendredis, de 1 à 5 heures.

4juin—1m dim mar jeu

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 150 rue du Canal.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber mes Médaille pour travaux reconnus supérieurs.

Dentiste du Couvent des Ursulines.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'hôtel Dumaint l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre du ressort de leur art.

Pose de palais artificiels

Louisiana Brewing Company,

Depot 76 rue Conti.

TELEPHONE **638.**

5 juin—1m

Léon Godchaux

81, 83 et 85 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, Lne.

VETEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet ; il comprend des

VETEMENTS

—POUR—

Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

de tous les noms, de toutes les qualités et en ventes

Aux Prix les Plus Réduits.

En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.

Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements